



ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL – A.E.S.

NIVEAU 3



TAUX DE RÉUSSITE des 4
promotions AES
accompagnées : **100%**

Le DE AES est en cours de révision, nous vous tiendrons informés
des modifications le cas échéant



« ÊTRE ACTEUR ET AUTEUR DE SA FORMATION »

LE MÉTIER

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

LES APTITUDES DE L'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent, il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés.

Il établit une relation attentive de proximité, en fonction des capacités et potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales).

ALTERNANCE

CONTENU ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le cycle de formation s'étale sur 13 mois. Il comprend :

- ❖ **525 heures de formation théorique** au centre.
- ❖ **24 semaines (840 heures) de formation pratique** se déroulant en deux ou trois stages, dont au moins un de 245 heures (7 semaines), couvrant les quatre domaines de formation en lien avec la formation choisie.

1- La formation théorique

La formation est organisée autour d'un **socle commun de 4 domaines de compétences** :

- DC 1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale » (140h)
- DC 2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité » (161h)
- DC 3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés » (91h)
- DC 4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne » (112h)
- 14h sont prévues pour la détermination du parcours et 7h pour les certifications

Elle comprend également **trois spécialités** :

- **Accompagnement de la vie à domicile**
- **Accompagnement de la vie en structure collective**
- **Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**

2- La formation pratique

Dispensée sur les terrains de stage, elle est l'un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement de formation. Elle participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines de formation.

3- Évaluation / Certifications

Le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social est un diplôme de niveau 3 délivré par la Direction Régionale Emploi Travail et Solidarité. Les candidats ayant validé l'ensemble des épreuves de certification obtiennent le DEAES portant mention de la spécialité acquise.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031941478/>

**CONNAÎTRE
COMPRENDRE
AGIR**

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Au Ce.F, la formation se déroule sur le principe de l'alternance intégrative, afin de favoriser l'acquisition progressive des compétences

Le Ce.F s'appuie également sur des méthodes pédagogiques telles que :

- ❖ la pédagogie inversée,
- ❖ la formation organisée à distance (e-Learning),
- ❖ les groupes de réflexion,
- ❖ les mises en situation
- ❖ etc...

**ÉLIGIBLE
AU CPF**

ACCÈS A LA FORMATION – PRÉ REQUIS

- ↳ Les candidats à la formation préparant au Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social doivent être âgés de 18 ans au moins à la date d'entrée dans le cycle de formation théorique et pratique, et doivent satisfaire aux conditions d'admission.
- ↳ Les candidats doivent avoir satisfait aux épreuves de sélection organisée par le Ce.F :
 - Une épreuve écrite de 1h30 et de 10 questions sur l'actualité sociale. (accès à l'oral à partir de 10/20) *La liste des diplômes ouvrant droits à une **dispense de sélection écrite** est disponible sur notre site.*
 - Une épreuve orale composée d'un entretien collectif puis d'un entretien individuel.
- ↳ Les entrées en formation s'effectuent en début de chaque année scolaire, courant septembre.
- ↳ Pour postuler à une entrée en formation, rendez-vous sur notre site internet pour une inscription en ligne : www.cef-bergerac.org

Voies d'accès :

- ❖ Formation initiale (financement Région : Voie directe)
- ❖ Situation professionnelle (plan de développement des compétences, CPF PTP)
- ❖ Contrat d'apprentissage
- ❖ Contrat de professionnalisation

LES TARIFS

- ❖ Épreuves de sélection : **40 euros** pour l'épreuve de sélection écrite
60 euros pour l'épreuve orale d'admission
35 euros pour l'entretien de contact (pour les candidats détenteurs d'un DEAVS, d'une MC Aide à Domicile ou DEAMP uniquement)
- ❖ Droits d'inscription par année scolaire :
100 euros pour les stagiaires en formation initiale
130 euros pour les stagiaires en situation professionnelle
- ❖ Le coût pédagogique, pour les stagiaires en situation professionnelle, s'élève à 6 562,50€ (envoi d'un devis personnalisé sur demande)

CONTACTS

Assistante de formation : Delphine TRABALZINI delphine.trabalzini@johnbost.fr

Secrétaire en charge des sélections : Peggy MOREAU peggy.moreau@johnbost.fr, 05.53.22.12.59



Retrouvez nous sur :



www.cef-bergerac.org



<https://www.facebook.com/CeFFondationJohnBOST/>

Nos atouts :



Des locaux récents et adaptés



Des outils numériques au service des stagiaires et de la formation



Une école avec une expérience reconnue depuis 50 ans



Plus de 2 000 partenaires de terrain



280 formateurs et intervenants



1 400 stagiaires formés par an

La formation s'inscrit dans les valeurs et missions de la Fondation John BOST

